



Compte-rendu du Conseil d'Administration du 18 juin 2011 du tournoi de Montpellier

Rédacteur : Paul Drouot

Le 18 juin 2011, les membres du conseil d'Administration de la Fédération Française de go se sont réunis à Palavas-les-Flots, lieu du tournoi de Montpellier.

Ont participé à cette réunion :

Membres du conseil

Frédéric Renaud, président

Noël Saint-Paul, vice-président (procuration de Michel Trombetta, membre du collège A)

Émeric Salmon, vice-président (procuration de Luc Ronayette, président de la ligue Rhône-Alpes)

Daniel Tosetto, trésorier (procuration de Vincent Mugnier, membre du collège A)

Paul Drouot, secrétaire

Chantal Gajdos, membre du collège A (procuration d'Étienne Serres, président de la ligue du centre)

Fabien Lips, membre du collège A (procuration de Pierre Boudailliez, président de la ligue Île-de-France)

Laurent Régnier représentant Jeff Séailles, président de la ligue Méditerranée

Quorum

7 membres du conseil sont présents et 13 sont représentés.

Le conseil étant composé de 18 membres, le quorum d'un tiers des votants est atteint.



Ordre du jour

L'ordre du jour a été communiqué aux membres du Conseil d'administration :

1. Point sur le congrès
2. Point sur le tournoi de Paris
3. Séminaires : RFG et développement
4. Point sur les jeunes
5. Parties Internet comptabilisées à l'échelle
6. Modification du règlement du championnat de France de pairgo
7. Sélections pour les championnats internationaux
8. Prix en espèces pour le championnat de France open
9. Situation de Noguchi Motoki
10. Points divers

La réunion débute à 14h40

1 Point sur le congrès

Chantal Gajdos représente l'organisation du congrès.

Nous comptons au jour du CA 623 inscrits prépayés, et 123 en attente de paiement. La soixantaine de bénévoles fait culminer le chiffre global de participants à plus de 800, ce à un mois de l'événement. Les joueurs français ne représentent que le tiers de cet effectif, et l'on peut donc s'attendre en comptabilisant les inscrits de dernière minute à approcher le nombre de 1000.

La partie hébergement pose actuellement problème, puisque le CROUS a augmenté ses tarifs de 15% sur les chambres rénovées, ce qui correspond à une perte sèche de 5 000 euros. Daniel propose de contester cette augmentation, mais dans la mesure où le contrat est d'ors et déjà signé cela semble impossible. Ces chambres seront donc louées prix coûtant, et ne dégageront pas la marge suffisante pour couvrir les frais d'hébergement de l'organisation. Chantal souligne que la différence de prix entre le rénové et l'ancien, qui dégageait une plus grande marge, était trop faible. Cet hébergement dit « rénové » est aujourd'hui complet.

La buvette sera dirigée par Étienne Crubelier. La Licence 2 délivrée permettra de vendre uniquement du vin et de la bière en ce qui concerne les boissons alcoolisées. Le stand ne proposera pas de sandwichs, mais une solution est à l'étude car le restaurant du Crous n'est pas ouvert le soir.

La partie sponsoring est aujourd'hui bouclée. L'employeur d'Emeric fournit les ordinateurs, qui doivent être livrés à Bordeaux. Les thés Zhuyeqing s'impliquent à hauteur de 17 000 euros, répartis ainsi : 10 000 pour l'organisation générale, 2 000 pour la communication, 2 500 pour la venue des professionnels, et 2 500 pour l'EGF. L'université accepte le déploiement d'une grande banderole au nom du sponsor principal lors des deux principales cérémonies, celle de l'ouverture et celle concernant la partie de la ligue chinoise.



Le matériel acheté en Chine est aujourd'hui au Havre, et son acheminement est en bonne voie. Le bureau doit fixer très prochainement les modalités de revente aux clubs.

L'organisation générale souffre du manque de bénévoles, principalement en amont, mais aussi pendant le congrès, en ce qui concerne les points suivants : accueil, scribes kgs, arbitres, tirage. Émeric se propose comme responsable du tirage.

Chantal pense que tous les objectifs ne seront pas atteints, mais que tout suit globalement son cours. Elle en appelle néanmoins à toutes les bonnes volontés.

2. Point tournoi de Paris 2011

Antoine Roché nous a demandé quelques semaines pour nous communiquer les chiffres définitifs du bilan du tournoi de Paris 2011.

L'association pour le tournoi de Paris prend forme et la FFG se réjouit de ce dynamisme. L'édition 2012 est dès à présent à la recherche de son lieu, en espérant retrouver la Mairie du 13^{ème} en 2013.

3. Point séminaires FFG

Le premier séminaire prévu concerne la revue française de go. La situation de cette revue est aujourd'hui pour le moins délicate : la revue 127, qui aurait dû être la troisième livraison de 2010, est en préparation. Le retard est donc d'à peu près 3 numéros, soit la production d'une année. En conséquence, le CA vote une année blanche afin de rattraper ce retard (2 abstentions, 11 voix pour). Les revues payées seront donc livrées mais aucun abonnement ne sera repris à la prochaine prise de licence.

Le séminaire aura la lourde tâche de redéfinir la revue au sens le plus général : format, électronique ou papier, communications mensuelles et almanach annuel... Toutes les propositions seront à prendre en compte. Outre les membres du CA, il réunira les licenciés qui se sentent concernés par ce problème. Il aura lieu le week-end du 8 et 9 octobre, très probablement à Paris, selon la domiciliation des participants.

Le second séminaire prévu par la FFG concerne le développement du jeu et de l'association. L'axe retenu est celui du go dans les écoles. Le problème de la licence scolaire devra y trouver réponse. Il s'agit avant tout de réunir un certain nombre d'intervenants. La préparation de ce séminaire semble plus lourde, et l'on retient soit le week-end du 19 novembre soit le suivant.

4. Jeunes

En 2011, le championnat de France des jeunes aura exceptionnellement lieu après le championnat de France adulte Open. Le problème des qualifiés jeunes, le champion lycée et le champion collège, se pose alors. Il est décidé qu'en 2011 les deux qualifiés seront sélectionnés à l'échelle, et qu'en 2012 4 jeunes participeront au championnat adulte, les deux champions 2011 et 2012.



5. Comptabilisation des parties Internet à l'échelle de niveau

Il est décidé que les parties de tournois officiels agréés par la FFG et jouées par Internet soient dorénavant comptabilisées à l'échelle. Les parties jouées par l'équipe de France lors du championnat Pandanet par équipe le seront rétroactivement, dans la mesure où le CA aurait naturellement donné son accord en amont et n'est donc pas influencé par les résultats.

6. Modifications du règlement du championnat de France de pairgo

Le nouveau règlement, qui présente quelques modifications mineures, dont le nombre obligatoire de 5 rondes, est voté à l'unanimité.

L'intégralité du règlement est consultable à cette adresse :

http://ffg.jeudego.org/informations/competitions/chp_pm.php

7. Sélections pour les championnats internationaux

Les règles de sélection pour les championnats individuels et par paire ne sont pas remises en cause. En revanche, les compétitions par équipe, que ce soit lors de tournois Internet ou pour les événements type WSMG, ne bénéficient pas d'un système clair de sélection. Fabien Lips veut valoriser les joueurs « actifs », concept discuté longuement pendant le CA. L'assemblée s'accorde finalement sur la nécessité de sélectionner des « joueurs actifs », et on entend par ce terme « joueur qui comptabilise au moins 10 parties à l'échelle de niveau dans l'année écoulée, ou qui a participé en intégralité à au moins l'un de ces 3 événements majeurs : congrès européen, tournoi de Paris, championnat de France open » (2 abstentions, 11 voix pour).

La proposition de Laurent Régnier, favorable à l'élection d'un sélectionneur choisi sur des critères stricts libre de ses choix est refusée.

8. Prix en espèces lors du championnat de France open

Fabien Lips pense que gratifier les premières places du championnat de France permettrait une meilleure participation des joueurs forts, français ou non. Certains s'opposent par principe, d'autres trouvent le budget démesuré. Beaucoup aimerait néanmoins voir le niveau de ce championnat un peu plus relevé, notamment afin de donner une meilleure opposition aux nouveaux joueurs. Le CA vote finalement des primes pour les trois premiers, de 500, 300 et 200 euros, et se réserve la possibilité de revenir sur cette décision dans deux ans (5 voix pour, 4 abstentions, 4 contre).

9. Situation de Noguchi Motoki

Les différents comités de soutien ont été utiles semble-t-il. Avec l'aide de l'avocat de Motoki, l'arrêté de quitter le territoire sous 30 jours a été annulé par le tribunal administratif. La promesse

Fédération Française de Go
B.P. 95 – 75262 PARIS Cedex 06
site FFG : <http://ffg.JeuDeGo.org>



d'embauche qui lui a été donnée par la FFG est toujours d'actualité, mais il va falloir en définir plus précisément les modalités.

Par extension, les modalités du travail de Fan doivent aussi être redéfinies, dans la mesure où son début d'année 2011 s'est concentré plus sur la recherche de sponsors que sur la pédagogie.

10. Divers

Laurent Régnier s'interroge sur la diffusion du matériel FFG pour les manifestations, et notamment de celle des dépliants FFG. Ce matériel est entreposé au CAT de Rambouillet, mais personne ne semble faire le relais entre les clubs et les commandes. Le secrétaire, Paul Drouot, tiendra dorénavant ce rôle.

Le stage d'été 2012 se déroulera au Sériguët de Belmont-sur-Rance, les deux parties ayant formellement confirmé par écrit.

Le prochain Conseil d'administration aura lieu le week-end des 1^{er} et 2 octobre, lors du tournoi de Clermont.

Fin de la réunion à 19h.

Fait à Marseille,

Le 24 juin 2011

Paul Drouot